

ÉTUDES GLOBALES

---

# L'AFRIQUE

## CONTINENT EN MARCHÉ

**L'AFRIQUE** SE PROFILE COMME LE MOTEUR DE LA CROISSANCE AU COURS DU SIÈCLE À VENIR. PRÉSENTE DEPUIS LONGTEMPS ET EN FORCE SUR LE CONTINENT, L'UNIGE PRÉPARE POUR LA RENTRÉE 2016 UNE MAÎTRISE EN ÉTUDES AFRICAINES PROPOSANT DEUX FILIÈRES DE SPÉCIALISATION. TOUR D'HORIZON

---

CHAUFFEUR DE TAXI-  
VÉLO ÉCOUTANT LES  
INFORMATIONS À LA RADIO  
AVEC SON TÉLÉPHONE  
PORTABLE AU LENDEMAIN  
DES ÉLECTIONS PRÉSI-  
DENTIELLES AU BURUNDI.  
BUJUMBURA,  
22 JUILLET 2015.

## « PRÈS DE 150 ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE TRAVAILLENT EN LIEN AVEC L'AFRIQUE »

L'Université de Genève prépare une Maîtrise universitaire en études africaines dont le lancement est prévu pour la rentrée 2016. Le moment est bien choisi. De nombreux experts s'accordent en effet à dire que ce continent soutiendra la croissance démographique et économique du monde au cours de ce siècle. Dans ce contexte, l'Afrique représente un objet d'étude très riche et pas seulement pour ses trésors archéologiques, sa faune et sa flore encore largement méconnues : les villes se développent et se transforment à grande vitesse, l'argent se met à circuler plus librement, les activités humaines se modifient et s'intensifient. Didier Péclard, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études globales (GSI), a été engagé en février dernier pour mettre sur pied cette maîtrise et proposer aux étudiants un cursus à même de les préparer à comprendre les défis auxquels fait face le continent africain. Entretien.

**Campus : Sur quelle aire géographique portent les études africaines ?**

**Didier Péclard :** Les études africaines concernent d'habitude la partie du continent située au sud du Sahara. Sans être exclue, la partie septentrionale est en général davantage désignée comme l'Afrique du Nord, le Maghreb ou encore englobée dans le Moyen-Orient et fait l'objet d'études spécifiques. Il faut cependant rappeler que la frontière formée par le Sahara n'en est pas vraiment une puisque ce vaste désert a toujours servi de zone de passage et d'échanges.

**Pourquoi proposer une maîtrise universitaire sur ce thème maintenant ?**

Ce projet fait partie d'une stratégie globale du Rectorat qui cherche à renforcer les liens de l'Université avec l'Afrique. Dans ce cadre, nous sommes en train de signer des accords

de partenariat stratégiques avec cinq universités parmi les plus importantes du continent. Il s'agit des universités anglophones de Cape Town en Afrique du Sud et d'Addis-Abeba en Ethiopie, et des Universités francophones de Yaoundé au Cameroun, Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire et Cheikh Anta Diop au Sénégal. L'objectif consiste à favoriser les échanges de professeurs, de chercheurs et d'étudiants, à mener des projets de recherche communs, etc.

**N'existe-t-il pas déjà des liens entre l'Université de Genève et l'Afrique ?**

Oui et depuis longtemps. Un travail de recensement réalisé l'an dernier a révélé que près de 150 enseignants et chercheurs de l'Université de Genève travaillent en lien avec l'Afrique, parfois dans des projets ponctuels, parfois dans des programmes qui s'étalent sur vingt-cinq ans (*voir infographie*). Nous avons donc atteint une masse critique en la matière qui justifie que l'Université mette en place une telle maîtrise.

**Existe-t-il d'autres centres d'études africaines ?**

Oui, l'offre est importante, essentiellement dans les anciennes puissances coloniales comme la France, la Grande-Bretagne et le Portugal mais aussi en Allemagne et aux Etats-Unis.

En Suisse, c'est l'Université de Bâle qui est pionnière en la matière avec une Maîtrise en anglais qui existe depuis le début des années 2000. A Genève, nous allons nous démarquer en offrant une formation principalement francophone, pluridisciplinaire (économie, science politique, géographie, démographie, sociologie, droit, archéologie, anthropologie, environnement, biologie, médecine...) et profitant de la présence de la Genève internationale (*lire encadré*). Elle sera intégrée dans le GSI où elle côtoiera d'autres maîtrises déjà existantes sur l'Union européenne, l'Europe médiane et la Russie, ou encore le Moyen-Orient et le Monde arabe (cette dernière ayant été lancée cette année). J'espère qu'une telle proximité favorisera les échanges et les synergies.

**Pourquoi les études africaines ne se font-elles pas en Afrique? N'y a-t-il pas un risque de répéter le schéma paternaliste du chercheur blanc et riche qui étudie des contrées pauvres?**

Les études africaines se font bien sûr aussi et surtout en Afrique. Mais les universités qui offrent des cursus complets dans ce domaine sont rares. Par ailleurs, notre travail de spécialistes européens de l'Afrique s'insère dans les relations inégalitaires entre les deux continents et dans un contexte de sous-investissement massif de la plupart des Etats africains dans la formation. L'argent pour la recherche provenant presque toujours du Nord, cela crée des déséquilibres qui peuvent se traduire en rapports de force. Il faut donc veiller, en effet, à ne pas devenir des donneurs de leçons. La solution, à mes yeux, passe par le partenariat et des échanges réguliers avec les collègues des universités africaines de manière à rééquilibrer les forces.

**La vision d'une Afrique qui serait encore en marge de l'histoire est encore bien présente. L'ex-président français Nicolas Sarkozy n'a-t-il pas affirmé en 2007 que «l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire»?**

J'utilise souvent dans mes cours des extraits de ce discours prononcé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Je les compare avec des passages d'un texte écrit en 1830 par le philosophe allemand Hegel et dans lequel il note que l'Afrique n'est pas intéressante pour l'histoire, car elle n'y est pas encore entrée. Au fond, les deux textes disent la même chose et montrent à quel point cette vision «a-historique» de l'Afrique a perduré à travers les siècles et demeure aujourd'hui encore très présente. Ainsi, il est rare de voir, dans la publicité, des représentations de l'Afrique urbaine, alors que ce continent connaît l'un des taux d'urbanisation le plus élevé du monde et que les villes africaines sont un des lieux de production de la ville globalisée du XXI<sup>e</sup> siècle. Au contraire, on continue à montrer des clichés de safaris ou de tribus dites «authentiques» qui n'auraient jamais été «corrompues» par la civilisation, reproduisant en cela les pires clichés de l'ère coloniale.

**La recherche scientifique, notamment en sciences sociales, a besoin de statistiques. Sont-elles facilement disponibles en Afrique?**

Tout dépend des disciplines et des approches. Tous les pays subsahariens possèdent par exemple des offices de statistiques,

mais la validité de leurs chiffres est souvent sujette à caution. En même temps, cette difficulté à trouver des données fiables a suscité une certaine inventivité en termes de méthodologie, notamment en histoire sociale. Etant donné l'absence ou la faiblesse de sources écrites dans pratiquement toutes les sociétés d'Afrique subsaharienne – les seules que l'on possède sont d'origine coloniale –, il a en effet fallu développer d'autres techniques dont celle de l'histoire orale. L'étude des récits historiques transmis oralement de génération en génération et que l'on pratique maintenant dans l'ensemble de la discipline trouve à bien des égards son origine dans les terrains africains.

**La démocratie s'est-elle développée en Afrique depuis la fin de la Guerre froide?**

Formellement, il n'existe pratiquement plus de systèmes avec un parti unique et sans élection. Le rituel des urnes s'est imposé un peu partout au niveau national et, dans la plupart des pays, aussi au niveau local. Certes, il ne suffit pas d'organiser des élections pour avoir une société démocratique. Sans parler du fait que les élections ont souvent été sources de tensions et de violences. Quoiqu'il en soit, les exigences de la société civile ont augmenté. Le Burkina Faso en est un bon exemple. Le Burundi aussi même si les choses sont en train de mal tourner. Mais le fait que des protestations et des révoltes éclatent lorsqu'un président s'autorise à changer la Constitution pour rester en poste est le signe d'un enracinement de la démocratie. En revanche, il faudra encore du temps avant que les contre-pouvoirs comme les médias gagnent partout en importance.

**L'Afrique est-elle le nouvel eldorado économique du XXI<sup>e</sup> siècle?**

Sur ce point, l'image de l'Afrique est en plein changement. On peut illustrer cette nouvelle perception par deux couvertures de *The Economist* publiées à dix ans d'intervalle. Dans l'édition du 13 mai 2000, le magazine britannique titrait en Une: *Africa, the Hopeless Continent*. En d'autres termes, l'Afrique, engluée dans la corruption, la guerre et la mauvaise gouvernance, est un continent sans espoir. Le 2 mars 2013, le même hebdomadaire se fend en couverture d'un *Africa Rising* (l'Afrique croissante), où, à l'inverse, elle est présentée comme la nouvelle frontière du capitalisme et une source de croissance mondiale pour le XXI<sup>e</sup> siècle face à une Europe en crise.

**Est-ce la perception qui a changé ou la réalité?**

Les deux. La vision véhiculée par *The Economist* est certes un peu caricaturale, mais on peut observer sur le terrain de réels bouleversements socio-économiques, notamment grâce au boom du secteur des ressources naturelles dans les années 2000. En Angola, par exemple, qui est, avec près de 2 millions de barils par jour, le deuxième producteur de pétrole dans la région subsaharienne, les flux de capitaux que la diaspora renvoie au pays se sont inversés. Jusque-là, c'étaient les Angolais installés au Portugal, l'ancienne puissance coloniale, qui envoyaient de l'argent en Afrique. Maintenant, ce sont des Portugais d'Angola, un pays en paix depuis 2002 seulement après des années de guerre civile, qui envoient de l'argent au Portugal. C'est une évolution significative



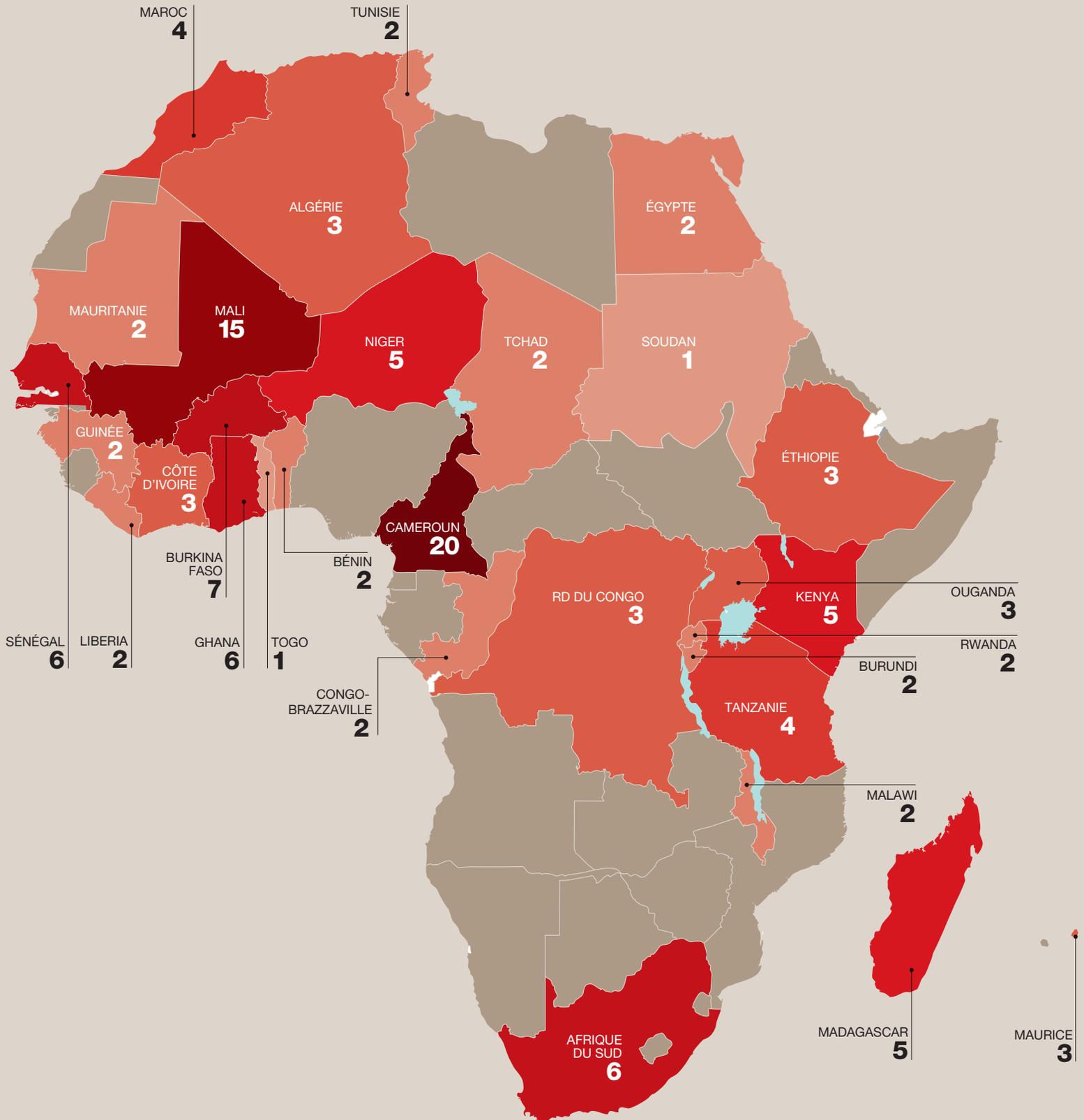
**Les incertitudes de la nation en Angola**

Aux racines sociales de l'Unita

La guerre d'indépendance de l'Angola a conduit à une lutte fratricide entre mouvements rivaux qui s'est prolongée en une guerre civile sanglante jusqu'en 2002. Afin de comprendre les racines de ces divisions, ce livre se penche sur l'histoire sociale et politique du planalto central de l'Angola, la région qui a vu naître l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita).

Par Didier Péclard, Editions Karthala, 2015

# RÉPARTITION DES PROJETS DE L'UNIGE EN AFRIQUE



SCÈNE DE RUE À HUYE, ANCIENNEMENT BUTARE. CETTE VILLE EST LA TROISIÈME DU RWANDA AVEC UNE POPULATION D'ENVIRON 90 000 HABITANTS. 5 FÉVRIER 2014.



THOMAS J. MOGGETTY IMAGES

## LA MAÎTRISE EN ÉTUDES AFRICAINES EN DEUX MOTS

La Maîtrise en études africaines proposera deux filières de spécialisation.

L'une, basée sur l'ethnoarchéologie, les sciences de la Terre et le droit, se concentrera sur les relations homme-environnement dans une perspective de longue durée.

L'autre, ancrée dans la science politique, la sociologie, la géographie, l'économie et l'histoire, sera focalisée sur les sociétés africaines contemporaines.

Un tronc commun interdisciplinaire servira de base et des formations

ponctuelles (par exemple sous forme de summer schools) viendront compléter cette offre, notamment en médecine et en santé publique.

L'intérêt des études africaines consiste à former des personnes capables de comprendre les défis de ce continent dont on sait, en raison des prévisions en termes de croissance économique et démographique, qu'il jouera un rôle majeur dans le monde au cours de ce siècle.

Entre autres thèmes, l'Afrique

subsaharienne, qui a connu plus que son lot de conflits depuis la fin de la Guerre froide, représente un laboratoire de réflexion sur la guerre civile. La recherche dans ce domaine a ainsi permis de mieux comprendre les causes et les mécanismes de ces conflits et de renouveler la réflexion sur le phénomène de la guerre en général. Les études et les débats sur ces sujets fournissent aussi des outils pour comprendre des événements similaires qui se déroulent ailleurs dans le monde,

que ce soit en Afghanistan, ou en Syrie par exemple.

La question de l'Etat sera aussi un axe fort des études africaines. Elle s'articulera autour de l'héritage colonial, du néo-patrimonialisme, c'est-à-dire la gestion clientéliste de l'Etat, de l'émergence de la démocratie, des liens de l'Etat avec la société civile, de la privatisation de l'Etat où l'on voit des compagnies nationales ou internationales remplir des fonctions qu'assuraient ou qu'auraient dû assurer les Etats, etc.

même si on ne peut pas la généraliser à tout le continent. Par ailleurs, les investissements se multiplient et sont plus diversifiés que dans les années 1980, notamment en raison de l'arrivée de la Chine, du Brésil et d'autres puissances émergentes. Les échanges Sud-Sud s'intensifient, la compétition s'accroît dans toutes les économies africaines, ce qui entraîne des changements notables dans les sociétés. Malgré cela, les indices de développement humain restent très bas. Le boom économique crée des écarts de richesse très importants. Ils sont particulièrement indécents en Angola ou dans d'autres pays ayant connu une croissance très forte et rapide, où une petite portion de la population vit très bien et l'écrasante majorité survit avec moins de 2 dollars par jour. Le boom économique mesuré en termes de croissance du PIB n'est donc pas forcément synonyme de développement économique et social.

### **On présente souvent l'arrivée de la Chine en Afrique comme un prédateur économique qui avale tout sur son passage. Qu'en pensez-vous ?**

Si c'était vrai, la Chine ne serait en cela pas si différente des pays européens qui l'ont précédée. Cela dit, la Chine est certes devenue un partenaire important pour de nombreux pays africains, mais ce déploiement est beaucoup plus diversifié qu'on a pu l'écrire. L'image généralement véhiculée est celle d'une stratégie coordonnée par Pékin qui envierait des légions de travailleurs, voire des prisonniers, à la « conquête » du continent via l'implantation d'entreprises gouvernementales. Or, la réalité est plus complexe et nuancée. L'installation des commerçants chinois en Afrique s'est par exemple aussi faite par le biais de la diaspora. Quant à l'investissement dans ce continent, il a représenté, pour certaines entreprises d'Etat issues de provinces chinoises restées en marge du développement économique du pays, une opportunité d'améliorer leur compétitivité à l'interne. Les Etats africains ne sont pas restés passifs, notamment dans le secteur des ressources naturelles. Ils ont ainsi été très habiles pour utiliser les investisseurs chinois, arrivés tardivement, comme bras de levier dans leurs négociations avec les partenaires traditionnels que sont les *majors* européennes ou américaines.

### **La Chine permet donc de remettre en question l'espèce de chasse gardée de l'Occident sur les ressources africaines...**

Peut-être, mais on ne voit pas encore très bien les effets positifs que cette évolution pourrait avoir sur les classes plus modestes. Une fois de plus, on assiste à une stratégie de la part

des élites pour utiliser ce nouvel afflux de richesses afin de renforcer leurs positions de pouvoir ou d'en acquérir de nouvelles tandis que les investissements dans la santé, l'éducation et même parfois l'agriculture sont toujours insuffisants.

### **La corruption n'est-elle pas un frein à ce développement socioculturel ?**

On entend souvent dire que la corruption est antinomique au développement économique mais ce n'est pas tout à fait exact. Le Japon s'est-il développé depuis la Deuxième Guerre mondiale sans corruption ? Et l'Europe a-t-elle connu son essor économique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sans oligarchies, sans une redistribution clientéliste de l'argent public ? Idem pour les Etats-Unis ? Le discours sur la bonne gouvernance est à bien des égards insupportable : on veut exporter un modèle normatif qui n'existe même pas chez nous.

### **La communauté internationale demande à l'Afrique un développement socio-économique rapide que nous avons mis 150 ans à accomplir. N'est-ce pas illégitime ?**

On demande beaucoup à l'Afrique, c'est vrai. En même temps, les sociétés africaines font partie du XXI<sup>e</sup> siècle, comme les nôtres, et ce sont elles qui ont avant tout soif de changements et qui en sont les moteurs principaux. Elles sont globalisées, jusque dans certaines zones rurales qui entretiennent d'intenses échanges avec les villes. Le problème, c'est que si l'on ne demande pas à ces pays de nous rattraper aussi vite que possible, on risque de tomber dans un discours paternaliste. On admettrait que ces sociétés sont encore pré-modernes et qu'elles ont besoin d'aller à leur propre rythme. Une forme extrême de ce raisonnement se retrouve dans la justification de l'Apartheid en Afrique du Sud et la création des Bantoustans, c'est-à-dire des espaces où les Noirs peuvent se développer à leur rythme, supposé plus lent que celui des Blancs.

### **Etes-vous plutôt optimiste ou pessimiste pour l'Afrique ?**

Je vais en Afrique depuis vingt ans. Je n'ai jamais été un grand partisan de l'afro-pessimisme très en vogue dans les années 1980-90. J'ai de la peine aussi avec cette vision romantique d'une Afrique idéale qui serait une extraordinaire source de création. L'inventivité en question est surtout un moyen de gérer un quotidien profondément inégalitaire et injuste. Mais l'Afrique est en plein bouleversement, c'est évident : les villes africaines, par exemple, sont des laboratoires d'une nouvelle modernité. Dans certains pays, l'argent, même s'il est encore très mal réparti, commence à circuler davantage, la dépendance à l'aide internationale diminue, une classe moyenne commence à émerger. La jeunesse africaine m'impressionne dans sa volonté de changer les choses, comme on a pu le constater au Sénégal ou au Burkina Faso récemment. En Angola, j'ai vu des jeunes profondément épris d'égalité et qui sont prêts à souffrir pour l'obtenir, car toute contestation est critiquée et souvent taxée d'antipatriotique, voire réprimée.

**« L'ARGENT POUR LA RECHERCHE PROVENANT PRESQUE TOUJOURS DU NORD, CELA CRÉE DES DÉSÉQUILIBRES QUI PEUVENT SE TRADUIRE EN RAPPORTS DE FORCE »**

PORTRAIT

# HUYSECOM L'AFRICAIN

**NOMMÉ** EN 2013 DÉLÉGUÉ AU RECTORAT POUR L'AFRIQUE, L'ARCHÉOLOGUE ÉRIC HUYSECOM A ŒUVRÉ POUR UN RAPPROCHEMENT ACADÉMIQUE ENTRE CINQ UNIVERSITÉS DE PAYS SUBSAHARIENS ET CELLE DE GENÈVE, AINSI QU'AU LANCEMENT D'ÉTUDES AFRICANISTES. RETOUR SUR LE PARCOURS DE CET AMOUREUX DE L'AFRIQUE

**Q**uitter le pays Dogon en 2011 a été pour lui un crève-cœur. Devant l'avancée des islamistes venus du nord Mali, Eric Huysecom a en effet été contraint d'abandonner les trois bases scientifiques où il a travaillé durant plus de quinze ans dans les environs de Dimmbal, un village entre le fleuve Niger et la frontière avec le Burkina Faso. Professeur de l'Unité d'anthropologie (Département de génétique et évolution de la Faculté des sciences) et directeur du Laboratoire archéologie et peuplement de l'Afrique, il reçoit toutefois régulièrement des nouvelles de la quinzaine d'anciens ouvriers dogons qui le rejoignent une fois par année au Sénégal, sur un autre chantier de fouilles.

*«Tout va bien, assure-t-il. Les bases maliennes sont toujours entretenues en notre absence par des personnes de confiance que nous rémunérons. L'hôpital que nous avons contribué à mettre sur pied à Dimmbal est autonome depuis un bon bout de temps. Le système de microcrédit, dans lequel nous avons injecté 15 000 francs lors de son lancement, dépasse toutes les attentes et n'a plus besoin de notre soutien. Quant au centre culturel et au musée, où sont exposées des pièces issues du patrimoine régional, il ne reçoit bien sûr plus aucun touriste mais des classes des écoles continuent à le fréquenter. Et il fonctionne aussi comme banque culturelle où les gens peuvent déposer des objets ayant une valeur patrimoniale en échange d'un prêt.»*

Tout va bien sauf que le chercheur, qui a pourtant recommencé à se rendre régulièrement à Bamako, la capitale, n'a plus mis les pieds depuis quatre ans dans «son» village dogon.

L'actualité malienne laisse passer quelques lueurs d'espoir, comme cet accord de paix signé avec la rébellion à dominante touareg du nord le 20 juin dernier. Mais la menace terroriste n'a pas disparu. En témoigne l'attentat du 7 mars dernier au restaurant La Terrasse à Bamako qui a tué cinq personnes et blessé une dizaine d'autres (dont trois Suisses). Eric Huysecom aurait d'ailleurs pu faire partie

**«ON M'A FAIT LES VACCINS, ON M'A DONNÉ UN BILLET D'AVION ET UN VISA DE SERVICE ET DEUX JOURS PLUS TARD, JE ME SUIS RETROUVÉ AU MALI»**

des victimes puisqu'il avait rendez-vous dans l'établissement ce jour-là, précisément. Mais, à la dernière minute, venant d'achever une mission de terrain au Sénégal, il a déplacé d'un jour son vol. Une de ses connaissances a néanmoins pris un éclat dans le bras.

Parlant couramment le bambara, la langue principale du Mali, Eric Huysecom peut se targuer de bien connaître l'Afrique de l'Ouest, qu'il arpente depuis 1979 et où il ne compte plus ses

amis et ses contacts. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a été nommé en 2013 délégué au Rectorat pour l'Afrique. Il est l'un des principaux acteurs de l'établissement du partenariat avec cinq universités de premier plan du continent et de la création d'une Maîtrise universitaire en études africanistes (lire en page 20).

Mais d'où vient cet «Africaniste», comme se nomment eux-mêmes les chercheurs versés dans l'étude de l'Afrique subsaharienne? Retour sur le parcours de ce Belgo-Suisse, issu d'une famille séculaire de fabricants de chaussures dont le nom de famille vient d'un hameau brabançon rasé, dit-on, par Charles le Téméraire au XV<sup>e</sup> siècle.

**Du Congo belge au Mali** «*Ma famille entretenait un lien traditionnel avec l'Afrique via le Congo belge, raconte-t-il. J'avais notamment un grand-père, Alfred Massart, qui était professeur de géodésie à l'Université d'Anvers et qui partait seul au cours de missions d'une année avec 150 ouvriers africains, dans les années 1918-1940, pour cartographier des régions entières d'Afrique centrale. Il adorait ce continent et y était très intégré, parlant de nombreuses langues locales. Il reste pour moi un exemple.*»

Son premier contact physique avec l'Afrique a lieu en 1979. Eric Huysecom, 22 ans, travaille alors à l'Institut archéologique allemand à Francfort sur le mégalithisme européen. Il croise un jour dans les couloirs les pas d'un ténor allemand de la préhistoire, le professeur Hermann Müller-Karpe. Celui-ci, sachant que le jeune assistant belge est francophone, lui demande sans ambages de monter un projet de recherche en Afrique subsaharienne, un domaine que l'Institut aimerait développer.

De retour à Bruxelles, Eric Huysecom en parle à ses colocalitaires. Parmi eux, une Malienne lui montre un numéro récent du *National Geographic* évoquant la découverte au Mali de statuettes en terre cuite originales mises au jour par des archéologues américains.

«*J'ai monté un dossier en quatre jours et je suis retourné voir Hermann Müller-Karpe, se rappelle-t-il. Les choses se sont alors enchaînées très vite. On m'a fait les vaccins au Ministère des affaires étrangères, on m'a donné un billet d'avion et un visa de service et deux jours plus tard, je me suis retrouvé au Mali. C'était un dimanche et il n'y avait personne pour me recevoir. Je n'avais jamais mis les pieds en Afrique avant.*»

Il finit par arriver le lendemain à l'Institut des sciences humaines où il est reçu par le directeur, Klena Sanogo, qui deviendra un ami. Ce dernier lui donne la permission d'aller faire des fouilles au parc national de la boucle du Baoulé où des objets archéologiques avaient été découverts peu auparavant. C'est là qu'Eric Huysecom apprend la langue locale, car aucun des Maliens du village où il se loge ne parle français.

Dès le départ, l'archéologue s'implique dans la vie locale. Soucieux d'assurer la relève sur place, il emploie des ouvriers maliens pour ses fouilles, collabore avec des professeurs et des étudiants de l'Université de Bamako. En parallèle, il aide les villageois quand c'est nécessaire. Dans la boucle du Baoulé, plus d'une fois, il joue le rôle d'ambulancier ou aide à la construction d'un puits. En retour, on lui offre une case et il est associé au Conseil du village.

«*Lorsqu'on travaille en Afrique, j'estime que l'on ne peut pas se contenter d'être un chercheur, lance Eric Huysecom. Une fois là-bas, je me considère comme un enfant du village, un Africain un peu plus riche que les autres. Et je fais ce que je peux pour répondre aux demandes.*»



Un mot d'ordre cependant, pour toutes les activités étrangères au travail de fouille, qu'il s'agisse d'aider à construire une école, un hôpital ou un puits : il est hors de question de payer la main-d'œuvre. Cette dernière est à la charge des locaux.

Cette attitude ouverte et généreuse l'a sans doute servi tout au long de sa carrière puisqu'elle lui a permis d'ouvrir des portes et d'obtenir des informations précieuses sur des sites archéologiques inconnus.

**Le pays Dogon** En 1988, il rencontre Alain Gally, directeur du Département d'anthropologie de l'Université de Genève, qui l'engage pour diriger un projet d'ethnoarchéologie dans le Delta intérieur du Niger. Quittant l'Institut allemand pour l'Université de Genève, Eric Huysecom assume ce nouveau mandat durant sept ans avant de démarrer en 1995 son propre projet sur le peuplement humain et le paléo-environnement. Il s'installe alors aux alentours de Dimmbal, dans le pays Dogon où il reste durant presque vingt ans.

Le pays Dogon est actuellement déserté par les touristes, mais la région est dans l'ensemble préservée des violences. Eric Huysecom espère d'ailleurs y retourner bientôt. Non pas pour réactiver ses travaux de fouilles, ce qui est impossible



à court terme, mais au moins pour présenter la région à une anthropologue sud-africaine qu'il vient d'engager pour analyser des ossements prélevés là-bas dans des sépultures collectives érigées entre le IV<sup>e</sup> siècle av. J-C et le XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère, et dont certaines contiennent les restes de plus de 500 individus.

*«L'intérêt du pays Dogon, c'est que l'occupation humaine y remonte sans doute à un million d'années, précise Eric Huysecom. Nos propres datations absolues débutent seulement à 200 000 ans, mais nous possédons des objets plus anciens dont on n'a pas encore pu déterminer l'âge.»*

Cette longue période presque ininterrompue d'activité humaine est racontée par des restes archéologiques (outils en pierre taillée, céramiques, vanneries, objets en fer, décors imprimés) mais aussi par les traditions orales qui décrivent une histoire du peuplement complexe, faite de délocalisations villageoises liées à l'instabilité de l'histoire climatique et politique (découvertes de points d'eau, assèchements de rivières, famines, conflits fonciers, replis à la suite de razzias de Peuls, Bambaras ou Mossis voisins).

Le programme de fouilles au pays Dogon fait partie d'un projet international que coordonne Eric Huysecom et qui regroupe non seulement des archéologues mais aussi des experts de paléométaballurgie, de chronologie, de géomorphologie, d'archéobotanique, d'ethnoarchéologie, d'ethnohistoire, d'ethnologie et d'archéométrie. Très soudée, cette

équipe de scientifiques, issue d'une douzaine d'universités suisses, françaises, allemandes, sénégalaise, malienne et ivoirienne, a aujourd'hui à son actif plus de 160 publications en commun.

Lorsqu'il a fallu quitter Dimmbal en 2011, Eric Huysecom a reporté une partie de ses forces sur un autre site de peuplement ancien, au Sénégal, sur les rives de la rivière Falémé, véritable artère naturelle sud-nord reliant les forêts de Guinée aux limites du Sahara. La nature du travail est assez similaire à celui mené jusque-là en pays Dogon. L'ambiance aussi. Durant ces missions, selon une tradition que l'archéologue genevois perpétue depuis bientôt vingt ans, il bat le rappel chaque soir vers 18 heures. Tout le monde, professeurs, étudiants et ouvriers, se retrouve alors autour d'un grand feu et d'une bassine pleine de bières et de sodas. Chaque chercheur expose alors en quelques minutes ce qu'il a accompli au cours de la journée, permettant ainsi à tout le monde de suivre l'avancement des travaux des différentes équipes.

**Le fort français** L'archéologue genevois a malgré tout réussi à conserver un petit pied-à-terre professionnel au Mali, loin des fous de dieu et de leurs kalachnikovs. A Farabana, dans l'extrême sud-ouest du pays, les villageois ont un jour montré à Eric Huysecom et Anne Mayor, chargée de cours à l'Unité d'anthropologie, des canons conservés au centre du hameau depuis des lustres. Après quelques recherches, notamment

## GUIDE APPARTENANT À L'ETHNIE ÉHOTILÉ.

EN PLUS DES FOUILLES  
ARCHÉOLOGIQUES, LES  
CHERCHEURS GENEVOIS  
CONDUISENT AUSSI  
DES TRAVAUX ETHOGRAPHIQUES  
DANS CETTE  
RÉGION DE CÔTE D'IVOIRE.

dans les archives françaises, il s'est avéré que l'endroit cache les restes d'un fort français du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une curiosité en plein milieu du continent à une époque où les puissances coloniales limitaient leur présence sur les côtes.

« Ces canons étaient destinés à défendre les mines d'or du Bambouk (situées à une journée à cheval de la vallée de la Falémé) notamment contre d'éventuelles intrusions d'Anglais, explique Eric Huysecom. Les conditions de vie devaient être très difficiles. Selon les archives françaises, les soldats restaient sur place pour des séjours d'au moins quinze ans. »

La découverte de boulets en pierre de fabrication portugaise et remontant au XV<sup>e</sup> siècle complique la donne. Il est en effet possible que sous le fort français se cache un fort portugais, plus ancien.

**La ville d'Issigny** Dernièrement, Eric Huysecom s'est lancé dans un autre projet dont l'origine se cache dans un antique et rare volume que l'archéologue a acquis il y a plusieurs années :

*Relation du Voyage du Royaume d'Issiny  
par le Révérend Père Godefroy Loyer.*

Publié en 1714, le texte mentionne un royaume d'Issigny, son roi et, surtout, une ville sur le littoral de l'actuelle Côte d'Ivoire.

Le royaume et son roi sont connus. Le récit remonte à une époque où la France cherche à s'implanter davantage en Afrique avec les mines d'or du Bambouk et la traite des esclaves en point de mire. Le roi d'Issigny, devenu depuis Assinie, est alors l'allié de Louis XIV. Il a envoyé en 1687 en France deux de ses sujets à des fins éducatives. L'un d'eux, Aniaba, peut-être son propre fils, est même devenu capitaine des mousquetaires du

roi. Il laissera à Paris un tableau le représentant à la cathédrale Notre-Dame, des romans inspirés de son personnage et, semble-t-il, une série d'enfants illégitimes.

La ville qu'évoque Godefroy Loyer, en revanche, est une énigme. Il existe bien aujourd'hui celle d'Assinie, située à l'est d'Abidjan. Mais elle est résolument moderne et ne cache manifestement aucun vestige sous ses fondations.

« C'est en parlant avec le représentant du roi actuel – car il existe toujours un roi d'Assinie, le dernier ayant été récemment intronisé – que j'ai compris que l'ancienne capitale du royaume ne se trouve pas à Assinie mais un peu plus loin, sur une île de la lagune, aujourd'hui intégrée à la réserve naturelle des îles Ehotilé,

explique Eric Huysecom. Cette terre est aujourd'hui recouverte d'une végétation basse et dense. A première vue, il n'y a rien. »

Mais en se rendant sur place avec sa collègue Hélène Kiénon-Kaboré, professeure à l'Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan, il découvre sous la jungle les indices de la présence d'une ville. Entre-temps, ils retrouvent aussi les résultats d'un sondage effectué par un chercheur français dans les années 1970 et qui a mis au jour des canons et des bijoux en or.

« C'est une occasion unique de pouvoir étudier une ville africaine subsaharienne précoloniale pratiquement intacte, s'exclame Eric Huysecom. Il existe d'autres cités anciennes mais elles se trouvent sous Dakar, Accra ou encore Mombassa. Il n'en reste plus grand-chose. A Issigny, abandonnée vers 1760 ou 1780, il y a tout : les maisons, les rues, les objets... »

Mais ce n'est pas tout. Une deuxième île voisine servait de nécropole et une troisième, également déserte, était à l'époque réservée aux Ehotilés, une ethnie de pêcheurs qui vivait là avant la construction de la ville, vers le XV<sup>e</sup> siècle,

par des Agnis. Les Ehotilés vivaient alors dans des villages palafittes qui ont tous disparu, sauf un, situé près de la frontière du Ghana et que l'archéologue genevois et ses collègues ont décidé d'inclure dans leur programme de recherche.

Le projet a reçu l'autorisation enthousiaste de tout le monde, gouvernement, universités, roi d'Assinie et représentants des Ehotilés inclus. Ces derniers ont même offert un terrain dominant sur la lagune et situé juste en face des îles afin d'y construire une base de recherche ouverte autant aux partenaires académiques genevois qu'ivoiriens.

Quant à l'hôpital d'Assinie, qui est, faute de moyens supplémentaires, quasiment vide, il pourra servir à la Faculté de médecine pour organiser des stages pour les étudiants ou des formations en parasitologie, par exemple. La région regorge encore d'autres opportunités académiques comme l'étude des règlements de conflits (la Côte d'Ivoire et le Ghana connaissent des tensions à cause du pétrole enfoui au large dans des réservoirs qui traversent la frontière) ou encore les sciences de l'environnement (la Côte d'Ivoire tente de classer les îles Ehotilé au Patrimoine mondial naturel et culturel de l'Unesco).

ounjougou.org  
dimmbal.ch



## Situation

Îles Ehotilé,  
Côte d'Ivoire

Les îles Ehotilé étaient habitées par les membres de l'ethnie du même nom jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. A cette époque sont arrivés les Agnis. Ceux-ci ont pu s'établir sur une des îles, où ils ont bâti une ville, capitale d'Assinie, aujourd'hui disparue sous la végétation.

## URBANISATION EN TRANSITION

# LE CHAOS ORDONNÉ DU DÉVELOPPEMENT DES VILLES

**LA CROISSANCE** URBAINE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EST UNE DES PLUS RAPIDES DU MONDE. SON MOTEUR: LA RECHERCHE DE POSITIONS CITADINES QUI DONNENT ACCÈS À DES OPPORTUNITÉS MULTIPLES DANS LA PETITE PRODUCTION MARCHANDE ET OFFRENT DES CONNEXIONS CONTINENTALES

**E**n 1958, l'ethnologue et cinéaste français Jean Rouch réalise *Moi, un Noir*, un docu-fiction dans lequel il suit un groupe de jeunes Nigériens partis trouver du travail dans les faubourgs d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Leur quête est vaine. Faute d'industrialisation massive, on ne leur propose que des emplois précaires. Mais la ville offre les distractions nocturnes qui leur font oublier les soucis de la journée. Précurseur de la Nouvelle Vague du cinéma français, le film montre les conditions de vie difficiles mais empreintes d'une certaine joie de vivre dans une ville de seulement 125 000 habitants (recensement de 1955).

Depuis, la migration des campagnes vers la ville s'est poursuivie. Abidjan a vu sa population atteindre près de 5 millions d'habitants en 2014. Et ce n'est pas fini. Malgré les inflexions dus aux crises économiques et à la récente guerre civile, la courbe continuera à s'élever au cours du siècle à venir. Ces citadins de plus en plus nombreux forment une nouvelle classe sociale qui se distingue des ruraux non par un revenu plus élevé mais par son mode de vie. Explications avec Frédéric Giraut, professeur au Département de géographie et environnement (Faculté des sciences de la société).

«L'Afrique subsaharienne se trouve dans une situation transitoire entre une société rurale, qui a marqué l'humanité durant des millénaires, et celle essentiellement urbaine, qui caractérise les pays industrialisés d'aujourd'hui, explique-t-il. Cela signifie

que la vitesse de croissance des villes et de la population urbaine est très élevée, parmi les plus élevées de la planète, tandis que le niveau d'urbanisation, à l'échelle du continent, est encore inférieur à 50%.»

Ce chiffre varie beaucoup selon les pays. En Afrique du Sud, on s'approche des 70% de citadins, une proportion comparable à celle en Europe. Le Nigeria, qui compte pourtant Lagos, la ville la plus peuplée du continent avec ses 12 millions d'habitants, est dans une situation intermédiaire. Le Burundi, un des pays les plus densément peuplés d'Afrique, affiche quant à lui un niveau d'urbanisation de seulement 11%.

**«L'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE  
SE TROUVE DANS  
UNE SITUATION  
TRANSITOIRE  
ENTRE UNE SOCIÉTÉ  
RURALE ET CELLE  
ESSENTIELLEMENT  
URBAINE»**

**Urbanisation galopante** Cette urbanisation galopante se traduit par l'émergence de très grandes villes (des mégapoles comme Lagos, Johannesburg-Pretoria, Kinshasa, Abidjan ou Luanda) et une explosion de villes petites et moyennes qui éclosent, sur un semis plus ou moins dense de petits bourgs le long des axes

de communication, à la proximité des frontières et à la périphérie des mégapoles.

«On voit même apparaître des ensembles encore plus grands et qu'on appelle des mégapoles, un terme qui désigne de vastes régions dominées par le fait urbain et dans lesquelles on trouve une ou deux très grandes villes, plusieurs autres de taille moyenne et petite, note Frédéric Giraut. En Afrique, il s'en dégage une qui s'étend sur cinq pays. Il s'agit du littoral du golfe de Guinée



## LES VILLES DU SAHARA, PIÈGES À MIGRANTS

Les villes situées entre le Sahel et le Sahara, comme Tombouctou ou Agades, rappellent opportunément que l'histoire urbaine de l'Afrique ne commence pas avec la colonisation. Ces anciennes cités, riches en histoire et en culture, sont intégrées depuis longtemps dans des circuits commerciaux importants. La région du Sahara connaît actuellement une crise géopolitique majeure et les villes du désert en souffrent. Se trouvant en marge d'Etats faibles qui ne contrôlent pas leur frontière, elles voient se développer jusqu'en leur sein des réseaux mafieux et terroristes, voire les deux à la fois. Les attaques récurrentes des groupes fondamentalistes

religieux menacent leur patrimoine historique qui est parfois même saccagé, comme à Tombouctou en 2013.

Le tourisme ayant disparu, l'économie de ces régions est en grande partie devenue informelle, dominée par les trafics divers et notamment de migrants en route pour l'Europe. La croissance de ces villes est largement une inconnue étant donné que l'on ne sait pas avec exactitude combien elles comptent d'habitants. Ce qui est sûr, c'est qu'elles représentent un piège pour de nombreux migrants en route vers l'Europe qui, à bout de ressources et d'énergie, atterrissent dans ces villes du désert pour ne plus en repartir.



*allant d'Abidjan à l'ouest jusqu'à Port Harcourt à l'est dans le delta du Niger. On y trouve une mégapole avérée, Lagos, une autre en devenir, Abidjan, de grandes villes comme Accra et Lomé et de nombreuses cités plus modestes. Le tout est entouré de campagnes très densément peuplées d'où est en train d'émerger une kyrielle de petites villes.»*

**Le statut de citoyen** Le moteur principal de l'urbanisation en Afrique n'est pas l'industrialisation massive. Comme dans le film *Moi, un Noir*, il est toujours difficile de gagner sa vie dans les agglomérations africaines. Mais en s'installant en ville, on devient citoyen. Ce statut ne se traduit pas par de plus grands revenus mais par un changement de mode de vie qui donne accès à des services tels que les communications, les nouvelles technologies, la connexion avec l'étranger, les transports, la distribution d'eau et d'électricité, etc.

*«En Afrique, le processus d'abandon de son village pour s'installer en ville, avec la rupture que cela suppose et les conséquences parfois dramatiques que cela entraîne, existe bel et bien mais ce n'est pas le seul, souligne Frédéric Giraut. On assiste aussi à la mise en place de dispositifs sociaux et spatiaux dans lesquels un groupe de personnes, une famille élargie par exemple, possède des connexions à la campagne, dans la grande ville, dans la ville régionale voire à l'international. Les individus circulent à l'intérieur de ce réseau, certains se rendant dans la grande ville pour une place d'apprentissage, d'autres retournant au village pour la retraite. On déménage selon les niveaux de formation, les âges, les saisons. Il n'y a donc pas de coupure franche avec le monde rural d'origine.»*

## SANS ÊTRE FRANCHEMENT CHAOTIQUE, LA CROISSANCE DES VILLES NE SUIT PAS LES SCHÉMAS TRADITIONNELS

**Moteurs économiques** Longtemps considérées comme des calamités, puisque naissant et croissant dans un terreau non industrialisé, les grandes villes africaines, connectées avec le reste du monde, sont désormais considérées comme des entités essentielles, pour porter l'économie des Etats et générer de la croissance. S'appuyant sur ce qu'on appelle l'économie d'agglomération, elles concentrent les infrastructures autorisant à un coût moindre un certain nombre d'activités commerciales ou industrielles qui dépassent la petite production marchande traditionnelle. Les agglomérations favorisent

aussi la formation ne serait-ce que d'une partie de la population, engrais essentiel pour une future croissance.

Mieux : les grandes villes entraînent dans l'arrière-pays le développement d'un énorme marché de ravitaillement urbain. Les paysans voient les opportunités se multiplier entre la production destinée à l'exportation, un secteur très important de l'agriculture africaine, et celle qui doit assurer l'approvisionnement des agglomérations. On voit même apparaître des terroirs, riches d'un savoir-

faire dans la culture de certains produits agricoles, comme l'oignon violet de Galmi au Niger, très prisés dans les centres urbains.

**Urbanisation spontanée** Sans être franchement chaotique, la croissance des villes ne suit pas les schémas traditionnels qui passent par la viabilisation du terrain (du point de vue juridique, foncier et technique), la construction des maisons puis enfin l'occupation par les habitants. En Afrique, dans la plupart des cas, on voit surgir une construction du terrain

**AU SÉNÉGAL** COMME DANS TOUS LES PAYS DU SAHEL, LES ÉLEVEURS ET LEURS TROUPEAUX CROISENT EN EFFET DE PLUS EN PLUS D'OBSTACLES AU COURS DE LEUR TRANSHUMANCE EN RAISON DE LA CROISSANCE DES VILLES, DE LA SÉDENTARISATION DES POPULATIONS ET DE PRATIQUES AGRICOLES PEU COMPATIBLES AVEC CES DÉPLACEMENTS SAISONNIERS.

avant toute viabilisation mais en l'anticipant. Concrètement, les futurs habitants ou des promoteurs immobiliers développent un espace urbain en respectant un certain ordre dans l'agencement des bâtiments afin de prévoir l'aménagement de rues, de réseaux d'eau et d'électricité, etc. De cette manière, tout est près pour une régularisation foncière ultérieure.

« Cette façon de faire est tolérée, explique Frédéric Giraut. Les pouvoirs publics n'ont de toute façon pas vraiment le choix compte tenu de leur incapacité à organiser l'urbanisation face à l'afflux de nouveaux habitants. De leur côté, les organisations internationales et non gouvernementales ont même tendance à accompagner ce genre de mouvement. »

**Gestion fragmentée** Ce type de croissance pose d'emblée l'un des principaux défis des villes africaines : leur gestion. Selon les quartiers et la nature des populations qui les habitent, les services publics seront plus ou moins accessibles. On retrouve le phénomène des ghettos ou des zones de non-droit dans toutes les grandes villes du globe mais en Afrique, où il se développe sur un fond de pauvreté majoritaire, il prend une dimension supplémentaire. On court sans cesse le risque que la majorité des citadins se retrouve avec un accès minimal aux services de base.

« Paradoxalement, il arrive même que le prix de certains de ces services (distribution d'eau, santé, école) soit plus élevé dans les lotissements pauvres que dans le reste de la ville, poursuit Frédéric Giraut. Par exemple, parce qu'on délègue leur gestion à des collectifs locaux qui s'avèrent plus chers et plus contraignants que les services municipaux qui desservent les quartiers considérés comme solvables. »

Le problème de fragmentation est accentué par le modèle de développement économique adopté par les villes africaines et qui est calqué sur celui des pays émergents. L'idée consiste à identifier et à équiper des sites stratégiques comme des zones industrielles ou immobilières, susceptibles

## DES CORRIDORS POUR LE PASTORALISME

L'urbanisation en Afrique et ses conséquences représentent une menace pour une activité très importante au Sahel : le pastoralisme.

Les éleveurs et leurs troupeaux trouvent en effet de plus en plus d'obstacles au cours de leur transhumance en raison de la croissance des villes, de la sédentarisation des populations et de pratiques agricoles peu compatibles avec ces déplacements saisonniers.

Dans le cadre d'une thèse de doctorat dirigée par Frédéric Giraut, professeur au Département de géographie et environnement (Faculté des sciences de la société), Elhadji Maman Moutari travaille justement sur la mise en place de « corridors de transhumance » permettant aux pasteurs de poursuivre leurs activités.

« Le pastoralisme a une grande importance économique au Sahel, commente Frédéric Giraut. C'est par ailleurs un mode d'élevage extraordinairement résilient qui est capable de s'adapter aux défis écologiques et environnementaux beaucoup plus facilement que l'élevage extensif de type ranching ou intensif. Pasteurs et agriculteurs, en Afrique, vivent généralement en bonne entente, leurs activités étant complémentaires. C'est quand le système est en crise que les problèmes peuvent surgir. »

La mise en place de corridors permet d'anticiper les tensions et affrontements. Le concept ne se borne pas à délimiter un espace et à placer des ravitaillements tous les 20 kilomètres. Il s'agit aussi de définir un territoire flexible réservé à la transhumance, d'impliquer les gouvernements locaux, d'organiser la circulation des hommes et des bêtes avec les populations sédentaires auxquelles on demande d'entretenir ces corridors sans qu'ils en tirent de bénéfices directs. Bref, il faut mettre tout le monde d'accord, ce qui passe forcément par des trésors de patience et des heures de palabres, mais aussi par des innovations en gestion concertée des ressources territoriales.

d'intéresser les investisseurs étrangers. Pour qu'ils deviennent attractifs sur le marché mondial des investissements, ces sites bénéficient souvent d'un statut d'extraterritorialité avec, entre autres, des exemptions fiscales.

« Ces espaces vont certes générer une certaine richesse mais celle-ci ne sera pas redistribuée à la population via les impôts dans un cadre de gestion urbaine, déplore Frédéric Giraut. C'est un autre paradoxe. On veut des villes pour soutenir l'économie nationale mais pour qu'elles se développent on augmente leur fragmentation en créant des exceptions fiscales et des équipements hors planification urbaine. »

En matière de gestion des villes, l'Afrique peut toutefois se montrer audacieuse. L'Afrique du Sud est ainsi l'un des premiers pays du monde à expérimenter le concept de gouvernement métropolitain. L'idée consiste à doter une agglomération, ainsi qu'un espace supplémentaire destiné à recevoir sa croissance future, d'un gouvernement unique et hégémonique avec un exécutif fort. Beaucoup de métropoles mondiales appellent une telle structure politique de leurs vœux, mais c'est l'Afrique du Sud qui s'est lancée la première dans l'aventure, après la chute de l'Apartheid. Le pays a créé huit gouvernements métropolitains :

Le Cap, Port Elisabeth (Nelson Mandela Bay), East London (Buffalo City), Bloemfontein (Mangaung), Durban (e Thekwini), Johannesburg, Pretoria (Tshwane) et Germiston (Ekurhleni). En tout, ils rassemblent plus de 20 millions d'habitants, soit plus de la moitié de la population du pays.

PÉRIL ENVIRONNEMENTAL

# DANS LES EAUX TROUBLES DU CONGO

**LE PLUS GRAND** FLEUVE D'AFRIQUE, EN TERMES DE DÉBIT, EST EXTRÊMEMENT POLLUÉ, MAIS LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES MANQUENT POUR DÉTERMINER AVEC PRÉCISION L'ORIGINE ET L'ÉTENDUE DE LA CONTAMINATION. L'INSTITUT F.-A. FOREL TENTE DE COMBLER CES LACUNES ET D'INVERSER LA TENDANCE

**L'**analyse d'échantillons de sédiments prélevés dans le fleuve Congo, à la hauteur de Kinshasa, a réservé une mauvaise surprise à Amandine Laffite. Doctorante à l'Institut F.-A. Forel (Faculté des sciences), elle y a détecté la présence du gène de la NDM-1 (New Delhi metallo-beta-lactamase 1), une enzyme qui confère à certaines bactéries une résistance à l'une des classes d'antibiotiques les plus puissantes dont la médecine dispose, les carbapénèmes. La découverte fait l'objet d'un article à paraître prochainement.

Comme son nom l'indique, cette enzyme, qui vaut aux microbes qui la synthétisent le surnom de « superbactérie », a été isolée une première fois chez un patient d'un hôpital de la capitale indienne en 2008. Elle a ensuite été détectée dans des bactéries (essentiellement *Klebsiella pneumoniae*, responsable de certaines pneumonies, et *Escherichia coli*) ailleurs en Inde, au Pakistan, au Royaume-Uni, au Canada, au Japon, puis un peu partout dans le monde, sa dissémination bénéficiant de tous les moyens de transports d'une société globalisée. Et c'est maintenant au tour de la République démocratique du Congo (RDC) de voir la NDM-1 faire son apparition officielle sur son territoire.

« J'ai fait cette découverte dans des sédiments prélevés à la sortie d'un canal d'évacuation d'un hôpital, précise Amandine Laffite. On ne trouve pas ce gène partout ni à toutes les saisons, mais il est présent. Les scientifiques suspectent depuis quelques années les bactéries vivant dans les sédiments de jouer le rôle de réservoir pour ces gènes de résistance aux antibiotiques. Ils pensent également qu'elles sont susceptibles de les transmettre ensuite à d'autres microbes, notamment des pathogènes capables d'infecter l'être humain. »

**« LA RDC NE SOUFFRE PAS DU MANQUE D'EAU, MAIS D'UN SÉRIEUX PROBLÈME DE QUALITÉ DE L'EAU »**

Et ce risque n'est pas marginal. Dans la région d'où proviennent les échantillons, les sols sont riches en matière organique, donc en nutriments, et la température de l'eau est d'environ 28 degrés toute l'année. Ces conditions sont idéales pour le transfert de gènes entre bactéries d'espèces différentes (processus naturel et très commun). De plus, les riverains utilisent abondamment l'eau du fleuve pour laver leurs aliments, cuisiner et arroser leurs champs, ce qui augmente d'autant plus les risques d'infection.

Les conséquences sanitaires de la présence de la NDM-1 dans les eaux du Congo sont inconnues, faute de données fiables. Mais des études menées dans d'autres pays, notamment dans des hôpitaux d'Afrique du Sud, montrent qu'une infection par ces bactéries résistantes est associée à une augmentation significative de la mortalité. Cela dit, la contribution de la NDM-1 ne viendrait que s'ajouter à toutes les autres pollutions déjà existantes dans cette région où les maladies liées à l'eau non traitées sont très fréquentes (fièvre typhoïde, dysenterie, etc.) et sont la cause, entre autres, d'une mortalité infantile particulièrement élevée.

« La RDC ne souffre pas du manque d'eau mais d'un sérieux problème de qualité de l'eau », confirme John Poté-

Wembonyama, chargé de cours et adjoint scientifique en biotechnologie environnementale à l'Institut F.-A. Forel et qui dirige les travaux d'Amandine Laffite. Dans ce pays, qui comprend pourtant le deuxième système hydrographique du monde après l'Amazonie, moins de 20% de la population a accès à l'eau potable. Dans les zones urbaines, les déjections des habitants mais aussi des hôpitaux sont directement déversées dans le fleuve provoquant des pollutions bactériennes catastrophiques. En aval des industries et des zones agricoles, les eaux sales sont évacuées

COURS D'EAU TRAVERSANT  
UN QUARTIER DE KINSHASA,  
CAPITALE DE LA RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

LE RUISSEAU SE JETTE  
PLUS LOIN DANS  
LE FLEUVE CONGO.



*sans traitement. Qui plus est, dans les régions minières, surtout au Katanga et au Kivu, les taux de métaux traces et de substances radioactives dans les sédiments battent tous les records.»*

L'article d'Amandine Laffite s'inscrit justement dans un programme scientifique plus large qui vise notamment à comprendre la forte dégradation de la qualité de l'eau du Congo, de même que celle d'autres fleuves en Inde. Financé par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique de 2013 à 2017 – avec un prolongement possible jusqu'en 2018 –, ce projet se base sur un partenariat signé entre l'Université de Genève, via l'Institut F.-A. Forel, l'Université de Kinshasa, l'Université pédagogique nationale en RDC ainsi que le Jamal Mohamed Collège en Inde.

*«Pour le Congo, nous n'en sommes encore qu'au stade de l'identification et de l'évaluation de la pollution, précise John Poté qui codirige le projet avec Vera Slaveykova, professeure et directrice de l'Institut F.-A. Forel. Il faut dire qu'en RDC, les recherches sur l'eau ne font que commencer. Les scientifiques étaient jadis surtout intéressés par les domaines très en vue comme la biodiversité ou la prospection minière.»*

Depuis 2012, les chercheurs genevois et africains ont mené une demi-douzaine d'études, surtout dans la région de Kinshasa, une ville de plus de 10 millions d'habitants. Une chercheuse congolaise, Paola Mwanamoki, a même défendu cette année avec succès une thèse, codirigée par John Poté et Pius Mpiana, professeur à l'Université de Kinshasa, traitant de la contamination des eaux du fleuve Congo par les métaux lourds.

Les taux de métaux traces (comme le chrome, le nickel, le zinc, le cuivre, le plomb, l'arsenic et le mercure) sont d'ailleurs souvent élevés en aval d'industries et de zones urbaines. Dans un article paru dans la revue *Chemosphere* du mois de septembre 2014, les chercheurs ont soumis des ostracodes, des crustacés microscopiques utilisés comme bio-indicateurs, à des sédiments prélevés juste en aval et en amont de Kinshasa. Tous les individus utilisés dans le test ont été tués en six jours, illustrant ainsi le degré ultime de la contamination.

Une autre étude, publiée le 1<sup>er</sup> juillet 2014 dans la revue *Environmental Monitoring and Assessment*, a montré que les sédiments d'un lac en apparence préservé (le lac Ma Vallée, très touristique, situé sur un affluent du Congo, en amont de Kinshasa) semblent jouer le rôle de réservoir pour des bactéries pathogènes et qu'une éventuelle remise en suspension de ses dépôts pourrait poser des problèmes de santé publique.

*«La difficulté, c'est qu'en RDC, il n'existe pas de politique d'assainissement des eaux, explique John Poté-Wembonyama. Certaines personnes disposent bien de fosses septiques mais quand elles sont pleines, le contenu est rejeté directement dans le fleuve. Quant aux nappes phréatiques, surexploitées, elles sont, elles aussi, contaminées.»*

Pour corriger cette situation qualifiée de catastrophique par le chercheur genevois, plusieurs mesures ont été imaginées. Du côté scientifique, on évalue des techniques traditionnelles d'assainissement des eaux, notamment à l'aide de la plante Moringa (*Moringa oleifera*) qui possède des propriétés bactéricides.

Mais l'éradication du problème passe avant tout par l'éducation. D'ailleurs, le projet interuniversitaire auquel participe l'Institut F.-A. Forel inclut également un volet de communication et de vulgarisation. Cette partie du travail est assurée entièrement par l'équipe de Vicky Elongo, professeur à l'Université de Kinshasa et spécialiste en

## **« EN RDC, LES RECHERCHES SUR L'EAU NE FONT QUE COMMENCER. LES SCIENTIFIQUES ÉTAIENT JADIS INTÉRESSÉS SURTOUT PAR LES DOMAINES TRÈS EN VUE COMME LA BIODIVERSITÉ OU LA PROSPECTION MINIÈRE »**

**VERA SLAVEYKOVA, DIRECTRICE DE L'INSTITUT F.-A FOREL**

communication environnementale. Le chercheur a choisi une commune pilote, Bumbu, un quartier pauvre de la capitale, où les conditions sanitaires sont particulièrement dégradées, pour voir si les actions ciblées de sensibilisation et d'éducation ont des résultats.

*«La population est en général très mal informée sur la question sanitaire de l'eau, note John Poté-Wembonyama. Des indices montrent pourtant que certaines mauvaises habitudes sont en train de changer en réponse aux démarches de sensibilisation. En voyant les progrès que nous avons obtenus, l'ambassade de Suisse en RDC a décidé de s'impliquer dans nos démarches. Elle a même financé la construction de latrines dans trois écoles de la commune de Bumbu. On a expliqué aux enfants l'importance de ces installations et on les a vu éduquer, à leur tour, leurs parents et leur entourage. Nous espérons continuer des telles actions dans d'autres communes défavorisées de Kinshasa.»*

HUMANITAIRE

# AVEC « INZONE », L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANCHIT LES PORTES DES CAMPS DE RÉFUGIÉS

**LANCÉ** IL Y A TOUT JUSTE DIX ANS, LE PROJET INZONE JOUE UN RÔLE PIONNIER DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION TERTIAIRE EN CONTEXTE DE CRISE NOTAMMENT GRÂCE À DEUX CONTAINERS MOBILES INSTALLÉS DANS LES CAMPS DE KAKUMA ET DE DADAAB, AU KENYA

**S'** adapter en permanence aux exigences du terrain. C'est le parti pris qu'a choisi Barbara Moser-Mercer, professeure à la Faculté de traduction et d'interprétation, dès les premiers pas du projet InZone, il y a tout juste dix ans. Depuis, le temps lui a donné raison. Collaborant avec des institutions telles que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Université d'Oxford ou celle de Kenyatta, à Nairobi, sans oublier diverses ONG, la petite structure qu'elle a mise en place joue en effet aujourd'hui un rôle pionnier dans le domaine de l'enseignement supérieur en contexte de crise. Explications.

L'histoire d'InZone débute en 2005, lorsque l'Unité d'interprétation de l'Université est mandatée par l'Organisation internationale des migrations afin de former des interprètes travaillant en Irak où la situation reste très tendue malgré la fin officielle du conflit. « Sur les 12 candidats retenus, seuls quatre ont finalement obtenu leur visa pour Genève, se souvient Barbara Moser-Mercer. Nous avons très vite réalisé que les besoins étaient énormes et que ces gens n'étaient pas du tout formés correctement à la tâche qui les attendait. »

Dans la plupart des cas, les personnes qui servent de traducteur dans les situations de conflits ne sont effectivement pas

des interprètes de métier. Généralement recrutés sur place – essentiellement parce qu'ils ont des rudiments d'anglais, la langue de travail des humanitaires –, ils appartiennent le plus souvent à la communauté linguistique d'une des parties, ce qui pose parfois des problèmes d'impartialité et de neutralité. Ils peuvent par ailleurs être considérés comme des traîtres et subir des représailles durant et/ou à l'issue des conflits.

**« NOUS AVONS VITE RÉALISÉ QUE LES INTERPRÈTES TRAVAILLANT EN CONTEXTE DE CRISE N'ÉTAIENT PAS FORMÉS CORRECTEMENT À LA TÂCHE QUI LES ATTENDAIT »**

Disposant d'une certaine expertise en matière de formation à distance, l'équipe de Barbara Moser-Mercer se lance alors, en collaboration avec le CICR et depuis le bureau auprès des Nations unies dont dispose l'Université à Nairobi, dans la conception de cours virtuels de base permettant d'acquérir les principes essentiels du métier en situation de crise. « L'interprète est doté d'un pouvoir énorme, complète Barbara Moser-Mercer. Il peut biaiser la communication en introduisant de légères nuances dans son intonation. Il était donc primordial de rendre les participants au cours attentifs à leur devoir de neutralité en leur expliquant ce qu'il est possible d'accepter et de refuser dans de tels contextes de travail. »

La formule a ses avantages – la légèreté de l'infrastructure nécessaire, la possibilité de créer une communauté de praticiens pouvant partager leurs expériences au-delà des frontières – mais elle a aussi ses inconvénients.



«Après évaluation du projet, il est apparu que le tout-à-distance n'était pas idéal, confirme Barbara Moser-Mercer. Principalement parce que ce mode de fonctionnement ne permet pas de développer les compétences nécessaires ni de vérifier qu'elles sont acquises. Par ailleurs, nous avons commencé à travailler à Nairobi même – où nous avons eu de bons résultats – alors que de l'aveu même des populations locales, les besoins les plus criants se trouvaient dans les camps de réfugiés.»

En partenariat avec un ingénieur kényan, l'équipe de Barbara Moser-Mercer se lance alors dans la conception de deux structures mobiles permettant d'enseigner à la fois en présentiel et à distance. Baptisées «InZone@UNIGE Learning Hub», elles sont constituées de deux containers installés respectivement à Kakuma, dans le nord du Kenya, et à Dadaab, qui est le plus grand camp de réfugiés au monde, vers la frontière avec la Somalie. Ceux-ci sont reliés au réseau via un ordinateur ne contenant aucune pièce mobile susceptible de casser et conçu spécialement pour les pays en voie de développement. Chacun est équipé de dix postes de travail informatisés. La ventilation et l'alimentation en électricité sont assurées par la technologie solaire. «En étant plus présents sur le terrain, nous avons progressivement réalisé que nous pouvions offrir davantage que la formation de base non certifiante que nous avons élaborée pour les interprètes humanitaires, explique Barbara Moser-Mercer. Les camps de réfugiés sont en effet des sortes de no man's land éducatifs en ce qui concerne la formation tertiaire. Conformément

aux souhaits du HCR et en collaboration avec l'Université Kenyatta, à Nairobi, nous nous sommes donc lancés dans le développement d'un certificat d'études avancées donnant droit à un titre reconnu par l'Université de Genève.»

Le projet aurait très bien pu ne jamais voir le jour puisqu'une semaine à peine avant le lancement du cours, le gouvernement kényan a tenté de l'interdire au motif que si les réfugiés pouvaient bénéficier de ce genre de formation tertiaire dans les camps, ils n'auraient plus de raison de vouloir rentrer chez eux. Grâce à l'intervention conjointe des Nations unies, du HCR et de l'ambassade de Suisse à Nairobi, un accord a toutefois pu être trouvé in extremis.

Dans chacun des deux camps, une vingtaine de candidats ont été retenus pour cette première volée. Malgré des résultats inférieurs au niveau des études secondaires, qui les privaient en principe de l'accès au cours, un important pourcentage de femmes a été intégré au groupe. «C'était essentiel pour nous non seulement pour des questions d'équité mais aussi dans la mesure où il y a toutes sortes de choses qu'une femme ne peut pas décemment confier à un homme dans ces régions, précise Barbara Moser-Mercer. Les faits nous ont d'ailleurs donné raison puisque, même si ces femmes ont commencé leur cursus avec un certain retard, elles se trouvent au final parmi les meilleurs étudiants.»

Cette réussite a cependant un coût. Il a ainsi fallu mettre sur pied un système de tutorat sur mesure pour encadrer les candidates et prévoir un budget pour l'intendance et la logistique du projet. Le cours étant payant, un système de bourse

**LE «INZONE LEARNING HUB» DE L'UNIVERSITÉ, CAMP DE RÉFUGIÉS DE KAKUMA, KENYA, SEPTEMBRE 2014.**

a en outre été mis sur pied avec le concours du Service de solidarité internationale du canton de Genève qui en assume l'intégralité de la charge financière.

*«En chemin, nous avons beaucoup appris de nos erreurs, constate Barbara Moser-Mercer. Il existe en effet toute une série de spécificités propres à l'enseignement dans ce type d'environnement dont nous n'avions pas conscience au départ. Il faut certes être attentif à l'égalité des chances, au respect des droits humains mais aussi à une foule de petits détails que nous n'avions pas prévu de prendre en charge comme le transport ou les repas, mais sans lesquels rien n'est possible.»*

Même s'il s'est avéré chronophage et qu'il nécessite une certaine souplesse en regard des normes académiques en vigueur sous nos latitudes, l'exercice a convaincu Barbara Moser-Mercer qu'InZone était sur la bonne voie et qu'il y avait encore beaucoup à faire, notamment du côté des formations non formelles utilisant des ressources ouvertes.

C'est dans cette perspective que l'équipe d'InZone s'est attelée à la préparation d'un MOOC (Massive Open Online Course) portant sur la communication humanitaire. Afin de cerner au plus près les besoins des futurs étudiants, InZone a lancé en janvier dernier une étude portant sur des centres urbains, plusieurs camps de réfugiés (Kakuma, Dadaab au Kenya, et Za'atari en Jordanie) ainsi que sur des communautés de réfugiés syriens migrants au nord du Liban. *«L'objectif de cette étude, qui a mobilisé une soixantaine de participants, était d'étudier le potentiel des ressources ouvertes ainsi que de préparer le terrain pour notre MOOC, explique la chercheuse. Avec ce programme, notre ambition est de couvrir le dernier kilomètre, c'est-à-dire agir là où il n'y a en général plus personne qui peut vous aider. Sa principale particularité, c'est qu'il a été presque entièrement produit par les réfugiés eux-mêmes. Nous avons engagé des cameramen, formé les acteurs nécessaires puis nous leur avons laissé le champ libre pour adapter les scripts des vidéos. Ils étaient également en charge des traductions en arabe, kiswahili et somalien. En procédant ainsi, nous avons pu montrer que les réfugiés peuvent être considérés autrement que comme de simples bénéficiaires de l'aide humanitaire. Pour autant qu'on leur permette d'être actifs et de développer leurs compétences, ils disposent d'un potentiel extraordinaire non seulement en termes d'apprentissage mais aussi en termes d'innovation et de motivation.»*

## «AVEC CE PROGRAMME, NOTRE AMBITION EST DE COUVRIR LE DERNIER KILOMÈTRE, C'EST-À-DIRE AGIR LÀ OÙ IL N'Y A EN GÉNÉRAL PLUS PERSONNE QUI PEUT VOUS AIDER»

**BARBARA MOSER-MERCER, FONDATRICE D'INZONE**

Désormais centrée sur le développement de formations adaptées à la fois aux besoins culturels et linguistiques des populations concernées tout en offrant une certification reconnue, l'équipe d'InZone n'entend pas s'arrêter en si bon chemin.

Dans le camp de Kakuma, un gigantesque sondage a ainsi été mené auprès de 180 000 personnes afin d'évaluer le niveau de formation et les besoins de la population francophone en la matière. En collaboration avec l'Université Purdue (Etats-Unis), Barbara Moser-Mercer planche, par ailleurs, sur un cours d'ingénierie de base sur le modèle du «Barefoot College», qui, en formant des grands-mères analphabètes à l'ingénierie solaire, aurait donné accès à l'électricité à plus de 450 000 paysans indiens.

Enfin, InZone s'est rapprochée de l'ONG Disaster Ready, qui est le plus important fournisseur de cours gratuits dans le domaine de l'humanitaire, afin de produire des modules d'enseignement livrés clés en main. *«Disaster Ready se charge du contenu et nous assumons l'évaluation, commente Barbara Moser-Mercer. Au final, l'étudiant bénéficie non seulement d'un certificat officiel attestant qu'il a bien suivi le cours, mais également de crédits ECTS portant le label de l'UNIGE. L'avantage de ce modèle, c'est que, Disaster Ready offrant des centaines de cours, l'exercice est pratiquement sans limite.»*

<http://inzone.fti.unige.ch>

## RÉGION DES GRANDS LACS

# DIEU, LE GÉNOCIDE ET LE PARDON

**AU RWANDA** ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, LES MASSACRES DE 1994 ET LES GUERRES CIVILES QUI ONT SUIVI ONT LAISSÉ DES CICATRICES PROFONDES. AU TRAVERS DE DEUX ACCORDS DE COLLABORATION, LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE CONTRIBUE À FORMER UNE RELÈVE ACADÉMIQUE

**L**e 6 avril 1994, l'assassinat des présidents rwandais et burundais, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira, dont l'avion est abattu par un missile aux environs de Kigali, annonce le début du génocide rwandais et d'une longue série de guerres civiles qui allaient frapper la région des Grands Lacs pendant près d'une décennie. Bilan : 1 million de morts au bas mot et un gigantesque flot de réfugiés.

Un traumatisme d'une telle ampleur ne se digère pas du jour au lendemain. C'est en effet la société dans son ensemble qu'il s'agit de remettre sur pied. Et le monde académique n'échappe pas à la règle. Grâce aux accords qu'elle a passés avec l'Université libre des pays des Grands Lacs (ULPGL), qui se trouve à Goma, en République démocratique du Congo (RDC), et avec le Protestant Institute of Arts and Social Sciences de Butare au Rwanda, la Faculté de théologie de l'UNIGE participe activement à ce processus en contribuant à la formation d'enseignants et de pasteurs. Une relation qui est toutefois loin d'être à sens unique. Explications avec son doyen, le professeur Jean-Daniel Macchi : « Ces accords de collaboration avec la région des Grands Lacs concernent l'ensemble de l'Université, précise le théologien. Mais, avec la Faculté de droit, celle de théologie est sans doute la plus impliquée dans la région. »

**Chrétiens pratiquants** La chose n'est pas insolite compte tenu du contexte. Quatrième pays d'Afrique en termes démographiques – et pays francophone le plus peuplé du continent – la RDC est en effet composée à 90% de chrétiens, dans

l'ensemble très pratiquants, qui se partagent à peu près en parts égales entre catholiques et protestants.

« A Goma, la religion joue un rôle social et politique de premier plan, précise Jean-Daniel Macchi. Elle est omniprésente au quotidien. Cela se vérifie dans l'affluence au culte, qui dépasse régulièrement les 1500 personnes, mais aussi au travers de petits détails comme le fait de baptiser un salon de coiffure « Jésus vous aime », par exemple, ce qui ne viendrait à l'esprit de personne sous nos latitudes. »

Concrètement, l'accord passé avec l'ULPGL il y a maintenant plus de dix ans vise à encadrer les échanges d'enseignants et d'étudiants. Mais l'objectif poursuivi par Jean-Daniel Macchi et ses collègues va bien au-delà du traditionnel séjour d'étude à l'étranger et des séminaires donnés sur place par les enseignants de l'UNIGE. « L'idée est de s'inscrire dans le long terme afin de permettre à l'ULPGL d'étoffer progressivement son staff au travers d'un processus qui est désormais bien rodé », explique le professeur.

**« Foi, science, action »** Fondée en 1991 sous la devise « foi, science, action », l'ULPGL regroupe aujourd'hui une trentaine de professeurs répartis dans six facultés : théologie, droit, sciences économiques et de gestion, santé et développement communautaires, psychologie et sciences de l'éducation, sciences et technologies appliquées. Le problème, c'est que les candidats sont rares lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouveaux postes. Pour pallier cette difficulté, le modèle adopté par les responsables de l'ULPGL consiste à former ses meilleurs étudiants à la relève.

**« LE FAIT DE BAPTISER UN SALON DE COIFFURE « JÉSUS VOUS AIME » NE VIENDRAIT À L'ESPRIT DE PERSONNE SOUS NOS LATITUDES »**



ÉGLISE DE L'« ARMÉE DE LA VICTOIRE », KINSHASA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, 1<sup>ER</sup> MARS 2002.

Les plus prometteurs d'entre eux sont ainsi sélectionnés pour entamer une thèse, un travail qu'ils débute généralement dans une grande université du continent.

*« Compte tenu des besoins énormes en termes d'accès au savoir, qui les empêchent de réaliser sur place un travail complètement satisfaisant sur le plan scientifique, leurs professeurs cherchent souvent à les envoyer en Europe pour achever leur cursus, poursuit Jean-Daniel Macchi. Et c'est là que nous intervenons en recevant ces candidats pour une durée qui peut aller de neuf à douze mois en général. A ce jour, une dizaine d'étudiants venus de Goma ont suivi ce chemin. La plupart des professeurs qui enseignent aujourd'hui la théologie à l'ULPGL ont été formés au moins en partie chez nous. C'est également le cas de mon dernier thésard qui est rentré au pays en juin et qui s'apprête à occuper un poste de professeur dans un Département de l'ULPGL situé à Bukavu. »*

**Winter School au Rwanda** La situation est différente dans le cadre du partenariat conclu l'an dernier avec la Protestant Institute of Arts and Social Sciences de Butare au Rwanda. D'abord parce que le contexte n'est pas le même, le Rwanda étant nettement plus riche et plus stable que son imposant voisin. Ensuite, parce qu'en sus des échanges habituels, cet accord a donné naissance à une initiative pour le moins originale. Durant la prochaine pause hivernale, une vingtaine

d'étudiants genevois auront ainsi l'occasion de s'envoler pour la région des Grands Lacs pour une *Winter School* consacrée au thème de la réconciliation. Le séjour, d'une dizaine de jours, sera rythmé par une série de conférences données par des enseignants rwandais et genevois ainsi que par des présentations préparées par les étudiants à partir d'un choix d'une vingtaine de thèmes inspirés par les textes religieux mais aussi par des auteurs comme Albert Camus, Vladimir Jankélévitch, Emmanuel Levinas ou encore Elie Wiesel: Pardonner n'est-il qu'une tentative de dédouaner Dieu de sa responsabilité d'avoir laissé faire le mal? Le pardon total est-il à la portée de l'homme? A-t-on le droit de punir les enfants pour la faute des parents? Peut-on pardonner à des tueurs d'enfants?...

*« Notre but est de construire une vraie rencontre intellectuelle, commente Jean-Daniel Macchi. L'exercice devrait être particulièrement enrichissant pour nos étudiants dans la mesure où nos partenaires rwandais disposent de compétences qui vont bien au-delà des nôtres sur la question de la réconciliation. La survenue du génocide dans cette région très religieuse, et donc entre des populations qui étaient supposées partager les mêmes croyances pacifiques, a en effet beaucoup questionné les théologiens de la région qui, dans ce domaine-là notamment, ont beaucoup à nous apprendre. »*

## PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

# « L'AFRIQUE EST ENCORE CONSIDÉRÉE COMME UNE SORTE DE FAR WEST OÙ TOUS LES COUPS SONT PERMIS »

**L'UNION AFRICAINE** PRÉPARE UN TRAITÉ CONTINENTAL QUI VISE À RÉÉQUILIBRER LE RAPPORT DE FORCE ENTRE INVESTISSEURS ÉTRANGERS ET ÉTATS HÔTES. UN TEXTE RÉVOLUTIONNAIRE QUI CONTIENT ÉGALEMENT DES DISPOSITIONS VISANT À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS HUMAINS.

**A**ugmenter l'attractivité économique du continent africain en tenant compte des exigences du développement durable et de la protection de l'environnement, c'est l'ambition du traité que l'Union africaine prépare pour la fin de l'année 2015. Un texte à bien des égards révolutionnaire qui permettra également de rééquilibrer un rapport de force longtemps désavantageux pour les communautés locales. Professeur associé à la Faculté de droit, à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) et au sein du Global Studies Institute, Makane Mbengue a activement participé à sa rédaction en tant qu'expert indépendant. Entretien.

**Campus: L'Union africaine devrait présenter prochainement un accord continental portant sur la protection des investissements étrangers. En quoi ce texte est-il novateur?**

**Makane Mbengue:** Ce traité contient les dispositions habituelles visant à limiter les risques pour les investisseurs étrangers en leur garantissant une protection contre toute forme de discrimination, les expropriations illégales et l'entrave à la circulation des capitaux. Il prévoit également le droit de recourir devant un tribunal arbitral international en cas de litige. Ce qui est fondamentalement nouveau, c'est d'abord qu'il s'agit d'une initiative commune à l'ensemble du continent africain qui, sur ce sujet, s'exprime d'une seule et même voix. L'autre grande innovation réside dans le fait que ce texte élargit considérablement les droits de l'Etat hôte.

**Dans quelle mesure?**

Le texte que propose l'Union africaine donne la possibilité à l'Etat de se retourner contre l'investisseur en cas de litige, ce qui n'est pas le cas habituellement. C'est un changement

de paradigme fondamental qui, à mon sens, va fortement marquer les esprits. La limite de l'exercice réside dans le fait qu'aucun mécanisme de recours n'a, pour l'instant, été prévu pour la société civile ou les communautés indigènes. Si ces dernières veulent agir, il faudra donc qu'elles passent par l'Etat qui les représente.

**Pourquoi une telle démarche aujourd'hui?**

Les premiers accords bilatéraux visant à protéger les investisseurs étrangers ont été signés à partir de la fin des années 1950. Ils concernaient essentiellement des Etats, pour la plupart occidentaux, exportateurs de capitaux et des Etats importateurs de capitaux situés en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. Leur objectif premier était de garantir une certaine stabilité sur les marchés situés dans les régions en développement et pas toujours démocratiques. Il faut bien avouer que dans beaucoup de pays africains, après l'indépendance, le système judiciaire était assez déficient: les juges n'avaient pas toute l'indépendance souhaitée, il n'y avait ni réelle démocratie ni séparation des pouvoirs. Il faut cependant se garder de diaboliser cette démarche visant à « surprotéger » les investisseurs provenant de pays exportateurs de capitaux car les pays de l'hémisphère Sud étaient – et demeurent – demandeurs de capitaux étrangers. En quelque sorte, il s'agissait donc d'un échange gagnant-gagnant. Mais depuis, le contexte a beaucoup changé.

**C'est-à-dire?**

La nouvelle génération d'accords internationaux d'investissement met l'accent sur la nécessité d'imposer des obligations aux investisseurs (en matière de développement durable, de protection de l'environnement, de protection des

## « C'EST UN CHANGEMENT DE PARADIGME FONDAMENTAL QUI, À MON SENS, VA FORTEMENT MARQUER LES ESPRITS »

droits des travailleurs, de transfert de technologies « vertes », etc.). Les Etats africains en particulier veulent pouvoir également bénéficier de voies de recours lorsque les investisseurs ne respectent pas certaines obligations. C'est dans cette perspective que le futur Traité panafricain sur l'investissement prévoit la possibilité pour les Etats membres de l'Union africaine de recourir à des mécanismes d'arbitrage contre les investisseurs. Il convient par ailleurs de noter que les Etats africains comme les Etats du Nord sont de plus en plus suspicieux sur la nécessité de garantir aux investisseurs étrangers la possibilité de recourir à l'arbitrage international.

### Pourquoi ?

Jusqu'au milieu des années 1990, l'essentiel des investissements venaient du Nord pour aller vers le Sud, l'Afrique étant un partenaire rarement considéré comme prioritaire. Aujourd'hui, l'origine des investissements internationaux s'est beaucoup diversifiée avec l'apparition de nouveaux acteurs économiques comme la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud ou le Qatar qui investissent sur le territoire européen ou américain et qui n'hésitent pas, lorsqu'un litige survient, à déclencher des actions en justice (arbitrage international notamment).

### C'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé...

En effet, les cas de litiges étant de plus en plus nombreux [selon les chiffres du Seco\*, sur les 360 procédures d'arbitrage internationales qui étaient connues contre des Etats en 2010, 60% ont été engagées depuis 2005, ndlr], les pays riches commencent eux aussi à se poser des questions sur ces accords dont ils subissent de plus en plus lourdement les conséquences. Ainsi, lorsque le gouvernement australien a décidé de modifier drastiquement l'habillage des paquets de cigarettes afin de lutter contre le tabagisme, la filiale de Philip Morris à Hong Kong s'est appuyée sur l'accord bilatéral de protection des investissements conclu entre les deux parties pour riposter en demandant des réparations à hauteur de plusieurs centaines de millions de dollars. La Suisse n'est pas non plus épargnée puisque, comme le Seco l'a admis, elle fait également l'objet d'une plainte de la part d'un investisseur étranger.

### Comment l'initiative de l'Union africaine est-elle perçue dans l'hémisphère Nord ?

Il me semble que dans l'ensemble, c'est une démarche qui est bien comprise par les pays occidentaux. C'est d'ailleurs l'Union européenne qui a initié le processus en finançant un premier panel d'experts travaillant sur le sujet. Dans un

second temps, l'Union africaine a repris en main le processus en nommant ses propres experts – dont je fais partie – pour finaliser le projet.

### Qu'est-ce que les pays de l'Union européenne ou la Suisse ont à gagner dans ce processus ?

L'enjeu principal, pour les Etats industrialisés, c'est de pouvoir bénéficier de procédures harmonisées à l'échelle du continent africain dans son ensemble. Il y a plus de 50 pays en Afrique et chacun dispose aujourd'hui d'une législation qui lui est propre en matière économique et notamment dans le champ des investissements. Cela fait traîner les choses et ce n'est pas bon pour l'intégration économique. On ne peut en effet espérer attirer un investisseur quand celui-ci sait que les démarches nécessaires pour avoir une autorisation vont lui prendre pratiquement un an parce que les procédures administratives sont lourdes et que les interlocuteurs sont difficiles à identifier. Cela ne fonctionne pas. L'objectif est donc de faire en sorte que les mêmes règles de protection s'appliquent partout sur le continent, ce qui permettra aux investisseurs de passer plus facilement d'un marché à l'autre.

### Le traité accorde également une place importante aux questions environnementales. Quels sont les enjeux principaux dans ce domaine ?

Le traité contient en effet des dispositions sur la protection des sols ou la gestion de l'eau, mais aussi sur la responsabilité sociale des entreprises ou les droits des communautés locales. L'Afrique a grand besoin de cette protection. Elle est en effet encore considérée par beaucoup comme une sorte de Far West où tous les coups sont permis. Beaucoup d'Etats ne disposant pas de règles propres sur la protection de l'environnement, l'exploitation des mines a, par exemple, entraîné des pollutions massives, notamment au cyanure. Cela ne sera plus possible après la ratification de ce traité. Sur le papier, du moins.

\* Secrétariat d'Etat à l'économie

### Bio express



**Nom :** Makane Moïse Mbengue  
**Naissance :** 29.08.1974  
**Nationalité :** sénégalaise

**Formation :** Maîtrise en droit public à l'Université de Saint-Louis, Sénégal (1998); DEA en droit économique et des affaires de l'Université Saint-Louis (1999); Doctorat en droit à l'Université de Genève (2007).

**Parcours :** Maître assistant dans le programme de règlement des disputes internationales de la Faculté de droit de l'UNIGE et l'Institut de hautes études internationales et du développement depuis 2008, Makane Mbengue est aussi professeur invité à l'Université catholique de Lille et à Sciences Po Paris. Expert auprès de nombreuses organisations internationales, il est l'auteur de plusieurs publications importantes en droit international général, en droit international de l'environnement et en droit international économique.